

Projet Agro-Environnemental et Climatique PAEC Vallée du Lot aval

Qu'est ce que le PAEC Lot aval ?

Le SMAVLOT47 en partenariat avec le CEN Nouvelle Aquitaine et la SEPANLOG a construit un Projet Agro-Environnemental et Climatique sur la vallée du Lot aval. Ce PAEC permet de proposer aux agriculteurs du territoire de contractualiser des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques MAEC pour préserver les milieux humides et ouvert.

(voir périmètre PAEC au verso)

Qu'est ce qu'une MAEC ?

Les Mesures Agroenvironnementales et Climatiques sont des contrats volontaires destinés aux agriculteurs qui permettent de mettre en œuvre des pratiques plus respectueuses de l'environnement et valoriser des pratiques respectueuses de l'environnement déjà en place. En contrepartie de son engagement et du respect du cahier des charges, l'exploitant agricole engagé bénéficie d'une aide financière annuelle payée à l'hectare (second pilier de la PAC).

Quelles MAEC sont proposées ?

Sur terres arables et cultures pérennes	€/ha/an
Création de prairie	
<i>mettre en place et maintenir une superficie en prairie + zéro intrant</i>	358€
Création de couverts d'Intérêt Faunistique et Floristique (IFF)	
<i>mettre en place et maintenir une superficie en couvert IFF + zéro intrant</i>	652€
Sur prairies fauchées et/ou pâturées	
Mise en défens	
<i>plan de gestion + zéro intrant + mettre en défens 10% des surfaces</i>	82€
Retard de fauche	
<i>plan de gestion + zéro intrant + retard de fauche de 25 à 45 jours</i>	145 à 254 €
Préserver les prairies humides	
<i>plan de gestion + zéro intrant (+/- 50% valorisation par pâturage)</i>	150 à 201€
Préserver les prairies menacées par la fermeture du milieu	
<i>plan de gestion + zéro intrant (+/- 50% valorisation par pâturage)</i>	153 à 204 €

Détail des cahiers des charges de chaque MAEC disponibles sur demande (contacts au verso)

Comment s'engager dans une MAEC?

La contractualisation d'une MAEC se fait avec l'animateur du PAEC qui réalise un diagnostic des parcelles/ plans de gestion et à travers la déclaration PAC faite par l'exploitant agricole **avant le 15 mai**.

(voir contacts animateurs MAEC au verso)

Le territoire PAEC Vallée du Lot aval

Le PAEC Lot aval est composé de plusieurs sites situés en lit majeur de cours d'eau et sur coteaux.

Vous pouvez également consulter en ligne le périmètre et visualiser vos parcelles et le contact des animateurs MAEC au lien suivant : <https://urlz.fr/q8xP>



Avec le soutien de :



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

